

DAX MAGAZINE

LES INFORMATIONS DE LA VILLE DE DAX

N° 58 MAI 2025



ACTUALITÉS P.4

Le lettrage géant de Dax a pris place devant le Splendid

P.7 Les travaux de rénovation de la bibliothèque municipale avancent

P.10 L'hippodrome de Dax, cet équipement connu dans toute la France

P.18 Points sur les actions menées par la brigade de l'environnement

ÇA C'EST DAX!

À l'occasion de Têtes en l'Air, 30 géants et 6 grosses têtes venus de Belgique, de France et d'Espagne ont fait le show vendredi 21 mars pour l'ouverture de la 2^e édition du festival du gigantisme, de la démesure, de la marionnette et de la verticalité. Le public était nombreux pour assister au spectacle imaginé par la compagnie Kilika sur la scène devant la mairie.



© Clément Garby

Tirage à 18 000 exemplaires • Directeur de la publication : Julien Dubois •
Rédaction : Direction de la communication, Cabinet du Maire •
Création : RC2C • Mise en page Service Communication de la Ville de Dax •
Photo de couverture : Clément Garby • Impression : Imprimerie Laplante •
Dépôt légal à parution • La Ville de Dax a choisi une communication
éco-responsable • Ce document a été imprimé avec des encres végétales
sur du papier PEFC, certifié éco-label européen par une imprimerie
« Imprim'vert », certifiée PEFC.



LE TRI
+ FACILE





© Clément Garby

« Améliorer, sans relâche, le cadre de vie »

Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

Avec le printemps, les jardiniers municipaux s'activent pleinement pour l'embellissement de la commune. Les plantations d'arbres et le fleurissement des espaces publics sont en cours, avec une attention toute particulière cette année pour des espaces extérieurs plus colorés ! Dax a obtenu une 4^{ème} fleur et entend bien la conserver !



Un autre travail est en cours, autour du fleuve. Si nous avons déjà évoqué l'action engagée sur les ouvrages de protection contre les inondations, la reconquête prend désormais d'autres visages, plus plaisants il est vrai. Les travaux de rénovation du balcon de l'Adour sont très avancés. Les lettres géantes au nom de la Ville de Dax ont désormais été apposées et connaissent depuis le 18 avril un succès grandissant. Enfin, le travail de rénovation de la passerelle piétonne va être engagé. Il deviendra désormais plus agréable de longer l'Adour, notamment en période estivale !



Quatre fontaines vont bientôt être remises en service. Elles nous permettront de consolider définitivement notre image et notre réputation de « Ville d'eau » !

Bien cordialement,

DAX
sommaire

C'est d'actu } P. 4 à 9

Le dossier } P. 10 à 13

Retour en images } P. 14 à 15

Éco et commerces } P. 17

Prévention } P. 18

Animation } P. 19

Culture } P. 20

Le jour où... } P. 22

Talents d'ici } P. 24

Pratique et État civil } P. 25

Tribunes dacquoises } P. 26

TRANSPLANTATION

3 magnolias replantés dans le parc des arènes



C'est une opération délicate qui a eu lieu le 31 mars dernier. Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Saint-Vincent, les 6 magnolias situés à l'entrée de la rue côté cours Foch ont été enlevés. Trois d'entre eux ont été transplantés dans le parc Théodore Denis dans un environnement plus adapté à leur croissance. C'est l'entreprise Point Green qui a procédé au dégagement, à l'enlèvement et à la replantation des 3 arbres. Des équipements spécialisés ont été nécessaires pour effectuer cette opération et réduire l'impact sur les végétaux : une aspiratrice pour dégager les racines sans les abîmer, un engin de levage, une pelle mécanique et un camion transporteur. Au parc des arènes, trois fosses de 4m³ avaient été réalisées en amont avec un apport de terre végétale et un amendement organique pour accueillir les sujets et faciliter leur reprise dans ce nouvel environnement. Les trois autres magnolias de la rue Saint-Vincent ont dû être abattus. Leurs racines engendraient un risque important sur les réseaux souterrains notamment les canalisations de gaz. Il était impossible de conserver un système racinaire suffisant pour leur donner des chances de reprise, tant leurs racines étaient proches des canalisations.

Les 6 magnolias seront remplacés au printemps par 6 Pyrus (poiriers d'ornement) aux racines moins invasives et plus adaptées au milieu urbain.



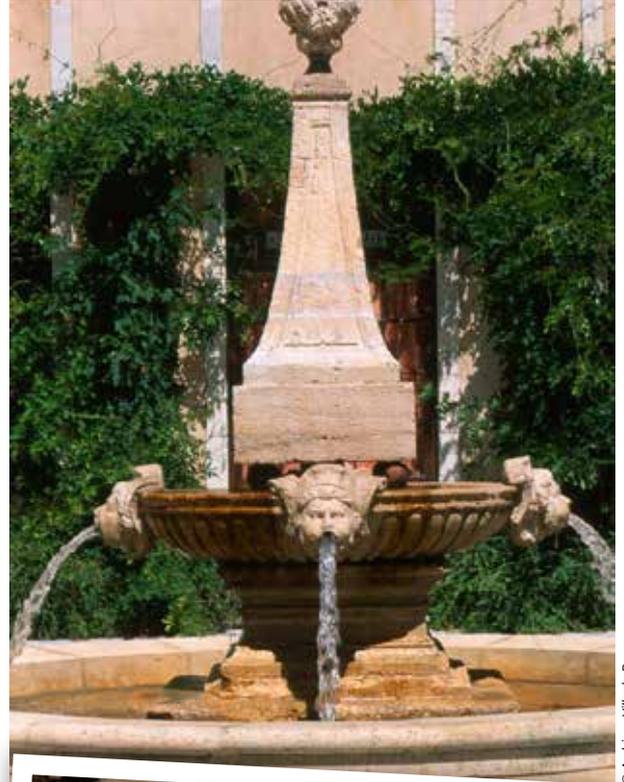
FONTAINES

4 fontaines remises en eau

Depuis mars, les services municipaux remettent en eau quatre fontaines, inactives et vides depuis longtemps. Les fontaines Sévigné, Trois Pigeons et îlot central bénéficient d'un nettoyage complet des bassins, du remplacement de vannes ou de pompes et d'une vérification de l'étanchéité avant la remise en eau. Les travaux les plus importants concernent la fontaine du rond point de la gare : réfection de l'armoire électrique, de l'éclairage, nettoyage des deux bassins, réparation des fissures et réalisation d'un aménagement paysager durable avec la plantation de rosiers et d'agapanthes.



© Clément Garby



© Archives Ville de Dax



© Archives Ville de Dax



© Clément Garby

PLANTATIONS

50 arbres route de Saubagnacq

Après la plantation en février de 40 arbres (Sorbiers, Firmiana, Tamaris et Cytise) boulevard du Sarrat, 50 arbres supplémentaires ont été plantés en mars route de Saubagnacq. Il s'agit de cinq essences d'arbres : érable, charme, frêne, chêne et merisier. Ils seront accompagnés de bulbes et de prairie fleurie à floraison estivale sur les 1,2 kilomètres de la voie depuis le château d'eau jusqu'au stade Colette Besson. Par ailleurs, une vingtaine d'arbres, arbustes et vivaces seront également plantés sur divers ronds points, afin de renforcer le fleurissement.

© Clément Garby

AMÉNAGEMENT

Place Thiers

Démarrés en décembre 2024, les travaux de rénovation de la place Thiers se sont achevés en avril dernier avec les plantations. Cet espace public a été totalement modifié. Dans la continuité des travaux de rénovation du plateau piéton, la place Thiers offre désormais aux Dacquois et aux visiteurs un espace de détente apaisé en cohérence avec l'aménagement en 2024 de la tête de pont.

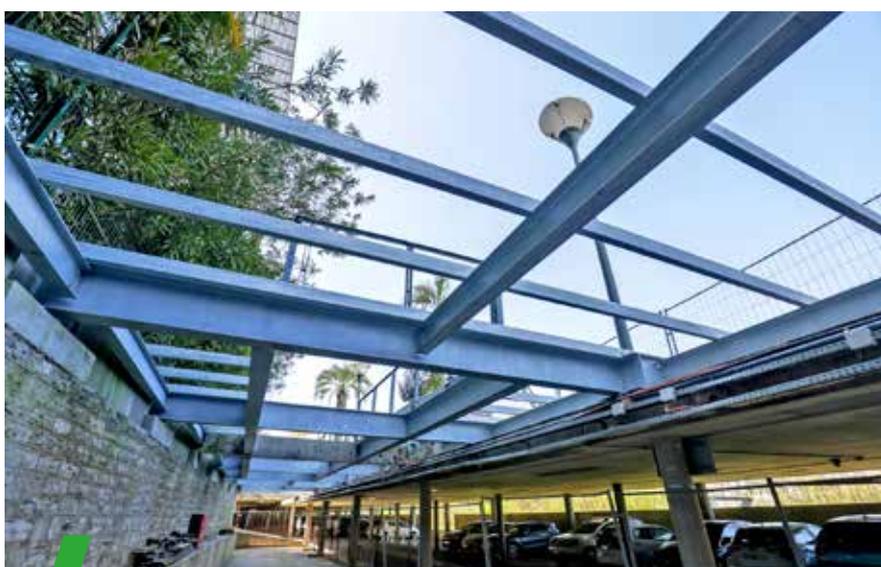


© Clément Garby



© Clément Garby

Après la pose du nouveau dallage en pierre cet hiver, les travaux se sont poursuivis en mars avec la création d'un canal thermal destiné à rappeler la vocation thermale et le passé romain de Dax. Cinq mâts de brumisation ont été installés pour constituer des zones de fraîcheur aux périodes estivales. La statue de Jean-Charles de Borda a été nettoyée et a repris toute sa place dans ce lieu revisité. Enfin, les plantations d'arbustes et vivaces en mai finiront de donner un nouveau visage à la place Thiers.



© Clément Garby

Les travaux sur le balcon de l'Adour ont repris en mars. Il s'agit pour les services techniques de la Ville de remplacer les poutres en bois attaquées par un champignon lignivore sur la partie située entre le Splendid et la rue de la Marine. L'an passé, le dallage granit et une première partie du deck en bois avaient été rénovés.

RÉNOVATION

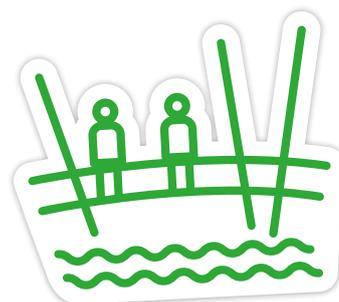
Rénovation de la passerelle piétonne

Véritable trait d'union entre les deux rives de l'Adour, entre le quartier du Sablar et le centre-ville, la passerelle piétonne a été achevée en 2007. Soumise aux aléas du temps, l'ouvrage n'avait jamais bénéficié de travaux depuis sa construction. En 18 ans, les mats de 8 mètres de haut ont perdu leurs vives couleurs d'origine et le bois s'est terni.

Des travaux de restauration de la passerelle ont donc été programmés pour redonner du lustre à cet ouvrage du patrimoine dacquois. La rampe sur 340 mètres de long a été rénovée par les menuisiers municipaux et l'ensemble de la structure sera nettoyée. D'ici l'été, les mats seront repeints.



© Clément Garby



BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Les travaux de rénovation avancent



Dans le bâtiment des années 70, les verrières ont été changées et les murs et plafonds seront plus clairs pour améliorer la luminosité des lieux.

© Clément Garby

Les travaux de réhabilitation de la bibliothèque-ludothèque municipale sont entrés dans leur dernière phase. Le bâtiment devrait rouvrir au public à la rentrée.

Installée temporairement dans les anciens locaux de la Banque de France, la bibliothèque rue du Palais nécessitait d'importants travaux de remise en état. Le bâtiment datant des années 70 avait subi les épreuves du temps. Il devenait donc essentiel de refaire la totalité de la toiture en raison des nombreuses infiltrations lors des épisodes de pluie, de changer toutes les menuiseries, de revoir l'étanchéité du bâtiment et de reprendre le sol et l'électricité.

Des espaces lumineux

Les travaux sont entrés dans leur dernière phase. La future entrée dans l'équipement municipal se fera par l'hôtel Neurisse dont la

partie en rez-de-chaussée, dédiée à la bibliothèque-ludothèque, sera totalement repensée. L'aménagement intérieur aura pour objectif de rendre le bâtiment plus lumineux avec de grandes verrières, des plafonds et murs plus clairs, et des touches de bois (poutres apparentes, banquettes en bois, escaliers) qui permettront de conserver le côté chaleureux du lieu. Les circulations et les mobiliers seront adaptés à tous les publics et les collections seront faciles d'accès. Le jardin sera également entièrement réaménagé. Les travaux devraient s'achever à la fin du premier semestre pour permettre aux équipes de procéder au déménagement pendant l'été et rouvrir dans les locaux neufs à la rentrée.

PAROLE D'ÉLUE

Martine
LABARCHÈDE
Conseillère
municipale
déléguée à la
bibliothèque
municipale



© Clément Garby

« Refaite, la bibliothèque-ludothèque sera un lieu de partage encore plus convivial et accueillant, avec des espaces entièrement repensés. »



Dons d'archives

La réouverture de la bibliothèque-ludothèque est l'occasion pour le service des archives municipales de présenter au public une exposition retraçant son histoire. Si vous conservez dans vos armoires, greniers ou caves des documents, photographies et souhaitez vous en défaire, le service des archives est intéressé par ceux illustrant l'hôtel Neurisse (actuel Centre Culturel) qui a abrité la bibliothèque avant son installation en 1976 au 5 rue du palais.

✉ Contact : archives@dax.fr



ÉNERGIE

Pour des tarifs d'énergie avantageux

© Getty Images

La Ville de Dax a lancé un appel à manifestation d'intérêt concurrent (AMIC) pour l'organisation d'un groupement d'achat d'énergies, électricité et gaz, et faire bénéficier aux Dacquois de tarifs négociés.

L'augmentation du coût de l'énergie est une des préoccupations principales des Français. Aussi, pour permettre aux habitants de Dax qui le souhaitent de bénéficier de tarifs d'électricité et de gaz avantageux, la Ville de Dax a jugé intéressant de soutenir les initiatives portées par les acteurs privés qui proposent l'organisation d'un achat groupé de fourniture d'énergie. À la suite d'une demande spontanée d'une entreprise privée, la Ville de Dax a lancé un appel à manifestation d'intérêt concurrent (AMIC), afin que d'autres entreprises puissent également montrer leur intérêt et candidater pour ce projet. Ces achats groupés apparaissent comme des outils efficaces pour réduire les factures d'énergie et profiter de tarifs négociés et stables (réduction d'environ 13 % sur les factures de gaz et une moyenne de 30 % sur les

factures d'électricité). Les habitants intéressés devront se manifester auprès du porteur de projet retenu à l'issue de l'AMIC, qui devra organiser l'opération dans son intégralité. Les modalités de mise en œuvre de ce projet interviendront courant juin 2025.

Comment ça marche ?

L'entreprise qui sera choisie à l'issue de l'AMIC, devra rassembler le plus grand nombre de consommateurs pour lui permettre de négocier des réductions auprès des fournisseurs d'électricité et de gaz. Une fois l'offre sélectionnée, l'entreprise la transmettra à chaque usager participant et l'accompagnera tout au long du processus de changement de contrat.

Une bourse d'aide pour les étudiants dacquois

La Ville de Dax accompagne les étudiants dacquois, dans le cadre du dispositif Immersion Professionnelle Jeunes, en leur accordant une aide ponctuelle de 315 euros. Pour en bénéficier, les étudiants devront effectuer 20 heures de bénévolat citoyen au sein des services municipaux. Les missions auront une dimension sociale, solidaire, éducative, culturelle, sportive ou environnementale. Un total de 20 bourses seront octroyées, soit un budget de 6300 € pour l'année 2025.

Les conditions d'accès : résider sur Dax, être inscrit dans un parcours d'études supérieures non alternant sur le Grand Dax et déposer sa demande via le web formulaire en joignant les pièces justificatives.

✚ Renseignements : service jeunesse - Info jeunes - 05 58 56 59 89 - servicejeunesse@dax.fr

315

c'est en euros le montant de la bourse versée en une seule fois par la Ville de Dax aux étudiants.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Des panneaux photovoltaïques sur 3 bâtiments communaux

À l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt concurrent (AMIC), la société Gascogne Nouvelles Énergies (GNE) a été retenue par la Ville de Dax pour installer et exploiter des panneaux photovoltaïques sur les toitures des trois bâtiments communaux : le Centre technique municipal, les salles de basket et de gymnastique du stade André Darrigade et les terrains de tennis au Sablar. La création de ces centrales photovoltaïques permettra de favoriser la production locale d'énergie renouvelable et la valorisation de l'énergie verte sur le territoire. La surface équipée par les panneaux sur les trois sites représente 6300 m² et une redevance sera versée par la société GNE à la Ville de Dax pour chacun des sites. L'installation de ces panneaux devrait intervenir dans le deuxième semestre 2025.



© Getty Images

AMÉNAGEMENT

Nouvelle phase pour les logements du futur golf



En parallèle de l'aménagement du golf, la vente des terrains à bâtir a démarré en février dernier. Une nouvelle phase décisive pour le projet Harmana qui comprendra, en plus d'un parcours de 18 trous, 657 logements au total dont 80 % de maisons et 20 % d'appartements.

Harmana propose une diversité de formes bâties, allant de l'habitat pavillonnaire au collectif résidentiel à taille humaine. Des écohomeaux sont dédiés à la construction de maisons sur des parcelles de 400 à 1 000 m², avec des architectures traditionnelles

ou organiques respectueuses de l'environnement. Des prescriptions paysagères et architecturales, élaborées par un architecte conseil, seront remis aux acquéreurs afin d'assurer une harmonie globale. Harmana propose également des solutions « Clé en main » avec des



maisons réalisées par la SOBRIM, maître d'ouvrage du projet. Certains écohomeaux comprennent des lots de 6 parcelles de terrains privés avec une placette centrale, de vastes espaces piétonniers et des rues bordées de végétation. Plusieurs parcelles offrent des vues sur le parcours de golf.

LOGEMENT

Rénovation de 11 maisons rue de l'Épargne

Construites vers 1911 par la Caisse d'Épargne, ces maisons ont été acquises par la Ville entre 2009 et 2011. Afin d'optimiser la gestion de son patrimoine immobilier et faciliter l'accès au logement, la commune a vendu ces biens à la société In'Li Sud Ouest, du groupe Action Logement, en 2022. Ces quatre T4 et sept T3, avec jardins privés, sont destinés à la location pour les salariés du secteur privé cotisant au 1 % logement (accompagnement des salariés dans leur parcours de vie). Des travaux de rénovation sont en cours afin de rendre ces maisons confortables et qualitatives, tout en respectant leurs caractéristiques patrimoniales. Leur livraison est prévue en 2026.





Vive les courses !

500 à 800 personnes en moyenne
viennent voir courir les chevaux à Dax.

Du printemps à l'automne, une douzaine de réunions, dont certaines télévisées, se tiennent, chaque année, à l'hippodrome de Dax, une structure municipale gérée par l'Association des courses hippiques de Dax, sur cette enclave dacquoise dans Saint-Paul-lès-Dax.

Dax fêtera, dans quelques années, ses 200 ans de courses. C'est en effet en 1835 que fut créée la Société des courses de chevaux de Dax. L'hippodrome se situait alors à l'emplacement actuel de l'aérodrome. En 1860, Alphonse Campet, le nouveau président de la Société, fit acheter à la ville de Dax, 43 hectares sur la commune de Saint-Paul-lès-Dax, au lieu-dit « le Jardin des Plantes », pour la somme de 10.000 francs or. À cette époque, se couraient deux ou trois réunions chaque année dont le Grand Prix de la ville de Dax, le jour des fêtes.

200 000 téléspectateurs

Au début du XX^e siècle Olivier Tirlot marqua la légende des courses. Installé à Dax (150 chevaux), il fut tête de liste des entraîneurs en France en 1930, 1931 et 1932. Le temps aussi des belles toilettes, chapeaux et robes chics dans les allées de l'hippodrome dacquois. En 1985, la Société des courses de Dax fusionna un temps avec celle de Biarritz et organise, depuis, 12 réunions par an (5 PMH et 7 Premium), désormais sous le nom d'Association des courses hippiques de Dax. Des courses aujourd'hui vues par 150 000 à 200 000 personnes lorsqu'elles sont télévisées sur Equidia (7 réunions Premium par an, les autres sur internet). Sur place, à deux pas de l'immense nappe phréatique qui alimente le réseau d'eau local, ils sont en

moyenne entre 500 et 800 à venir voir courir les chevaux, avec souvent de la clientèle espagnole ; et plus de 4 500 visiteurs lors de la Fête de l'hippodrome avec jeux et poneys pour enfants qui se tient tous les trois ans (prochaine édition en 2026).

Départ à la seconde

À chaque réunion, aux affiches toujours signées du peintre Hubert de Watrigant, le rituel est en tout cas immuable en coulisses, entre vétérinaires, commissaires, jockeys, pesée, départ de course à la seconde pour la TV, mise de dernière minute, etc. Au côté des deux salariés à temps plein - le directeur Patrick Ducasse, et le responsable des pistes, Aurélien Micheau -, une cinquantaine d'extras sont embauchés les jours J. Dans ce ballet bien rôdé, Dany Broustaut transmet, entre autres, les montants des enjeux aux impôts et à la préfecture et consigne toutes les informations dans le logiciel central pour les envoyer à France Galop : « *PV de course avec les problèmes (chutes, nombre de coups de cravache trop important, etc.), feuille des poids des jockeys, infos vétérinaires, contrôles anti-dopage... Tout le monde sait qu'on ne peut pas tricher !* ». « *Son rôle est hyper important, en toute confiance* », salue Jean-Louis Gayan-Sourgen, président de l'association des courses hippiques de Dax.



12 réunions sont organisées chaque année par la Société des courses hippiques de Dax.

3 questions à Jean-Louis Gayan-Sourgen, président de l'association depuis 1989



Comment fonctionne l'Association des courses hippiques de Dax ?

Avant avec le terme Société des courses de Dax, on se demandait souvent si on était une entreprise. Mais ces sociétés sont des associations loi 1901 à but non lucratif.

Notre budget est de 680 000 € annuels. Nous avons un président, un conseil d'administration, un bureau et une trentaine de sociétaires. Notre mission est l'organisation des courses et l'amélioration de la race équine. Nous faisons partie de la Fédération des courses hippiques du Sud-Ouest, rattachée à la Fédération nationale des courses hippiques et à France Galop, la maison mère.

Quelles sont les nouveautés ?

Nous avons investi dans un nouvel obstacle, un fence en synthétique qui a coûté 22 000 €, financé par France Galop pour la sécurité. Il a fallu aussi un van aménagé pour le transport des chevaux accidentés. L'an dernier, nous avons modifié l'arrosage pour faire des économies d'eau. Et nous avons été labellisés EquuRES pour le bien-être des animaux et l'environnement (garage à vélo, tri sélectif, etc.).

Comment faire venir plus de monde aux courses ?

En 10 ans, tout a basculé, les gens restent plus devant leur télévision et internet. Mais rien ne peut remplacer le direct sur place ! On propose une restauration à tous les prix, pour faire venir les gens entre amis et en famille. Lors des semi-nocturnes débutant à 16h30, on peut manger des grillades, une nouvelle formule sympa qui fait rester un peu de monde et qui va s'ancrer dans les habitudes.



© Archives Albert Dax - Dr



En 1961, la Ville acte la démolition des tribunes de Cuyès et leur installation à l'hippodrome par l'architecte M. Hebrard - Photo de 1962.

Des travaux d'amélioration

Cette année, la Ville de Dax est intervenue sur le toit de la salle des balances, du secrétariat, les vestiaires des jockeys et l'infirmerie. La terrasse du restaurant a aussi été carrelée selon les normes actuelles dans le style des bâtiments. L'entrée a été réaménagée avec des barrières anglaises. Et des travaux ont été réalisés sur les pistes pour la sécurité et des économies d'eau. Les jardiniers de la ville entretiennent aussi les massifs et font la tonte des parkings et du pesage.



Les tribunes de l'hippodrome aujourd'hui.

© Clément Garby

EN CHIFFRES

1

piste plate en herbe
de 2 000m de long

1

piste de Steeple Chase
de 1 900m de long

1

piste de haies
de 1 800m de long

2

pistes d'entraînement
en sable de 1 700
et 1 200m de long

650

m² de tribunes
couvertes



© Clément Garby

PAROLE D'ÉLU

Amine
BENALIA BROUCH
Adjoint au Maire
en charge
des sports



© Clément Garby

« La ville de Dax assure l'aménagement et l'entretien de l'hippodrome, un lieu à redécouvrir qui participe à l'attractivité du territoire ».

Et en dehors des courses ?

L'hippodrome sert de temps en temps à des mariages, comme pour ces jeunes mariés de 80 ans l'an passé, ou à des manifestations diverses pour des associations (Poney Landais, lutte contre la mucoviscidose, Lions Club, etc.). Des chevaux de concours hippiques font aussi régulièrement halte ici sur la route d'Andalousie, du Maroc ou de l'Angleterre pour passer une ou deux nuits en lien avec les écuries Le Pape, attenantes à l'hippodrome.



© Clément Garby

12 journées en 2025

Au total, 66 courses de plat et 20 courses d'obstacles du printemps à l'automne :

- › Jeudi 1^{er} mai - 16H*
- › Lundi 19 Mai - 16h30
- › Dimanche 1^{er} Juin - 14H
- › Lundi 9 Juin - 14H*
- › Mercredi 2 Juillet - 16H*
- › Mercredi 23 juillet - 16h15*
- › Jeudi 31 juillet - 11H*
- › Mardi 19 Août - 16H15
- Grand Prix de la Ville de Dax*
- › Samedi 13 Sept. - 10H45*
- › Dimanche 21 Sept. - 14H30
- › Dimanche 5 Octobre - 14H
- › Dimanche 19 Octobre - 14H

Entrée et parking gratuits

*Courses télévisées

📍 Renseignements :
Hippodrome de Dax
05 58 91 98 98
hippodrome-dax.fr



Stalles de départ de course pour les chevaux et jockey.

© Clément Garby

12 avril

Inauguration esplanade Valéry Giscard d'Estaing

À l'occasion du cinquantième anniversaire de son élection à la présidence de la République, la Ville de Dax a souhaité rendre hommage à l'ancien chef de l'État en dénommant le parvis de la gare, esplanade Valéry Giscard d'Estaing. Cette inauguration a eu lieu en présence de son fils Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières et d'Alain Lamassoure, ancien ministre.



© Clément Garby



© Clément Garby

7 mars

4^e forum jobs

Plus de 800 jeunes se sont rendus à la tribune du stade Maurice Boyau le 7 mars dernier pour la 4^e édition du forum jobs. Une cinquantaine de stands dédiés à l'emploi étaient à leur disposition. Ils ont pu également bénéficier de conseils (CV, réseaux sociaux,...).



© Clément Garby

19 au 25 mars

Tour élite de l'Euro 2025

La Ville de Dax accueillait le 2^e tour U17 qualificatif pour l'UEFA Euro 2025. Les sélections du Danemark, de la France, de la Finlande et de la Grèce se sont affrontées notamment au stade André Darrigade devant un public nombreux. Face à la Finlande (notre photo), les Bleuets ont remporté le match 4 à 0.



© Clément Garby

9 avril

Action cœur de ville

La Ville de Dax, les services de l'État et les partenaires de l'action cœur de ville ont signé un avenant à la convention ACV pour intégrer au dispositif deux nouvelles fiches actions concernant la construction d'un restaurant scolaire pour l'école Léon Gischia et la mise en œuvre du dispositif coercitif d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) qui vise à poursuivre l'embellissement et la rénovation du centre-ville.

25 mars

Remise des prix des Villes et Villages fleuris

La Ville de Dax a accueilli à l'Atrium la cérémonie de remise des prix du label Villes et Villages fleuris de Nouvelle Aquitaine. Plusieurs villes ont été récompensées pour leur engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie, dont la Ville de Dax labellisée 4 fleurs en 2024.



© Clément Garby

21 au 23 mars

2^e festival Têtes en l'Air

Malgré une météo capricieuse et maussade qui a contraint la Ville d'annuler la parade carnavalesque, les 30 géants venus de France, de Belgique et d'Espagne ont tout de même fait le spectacle pour le plus grand bonheur du public, de même que les 100 échassiers des Landes réunis à Dax pour l'occasion. Spectacles de rue, tête géante du projet participatif l'Odyssée ont enchanté petits et grands.



14 mars

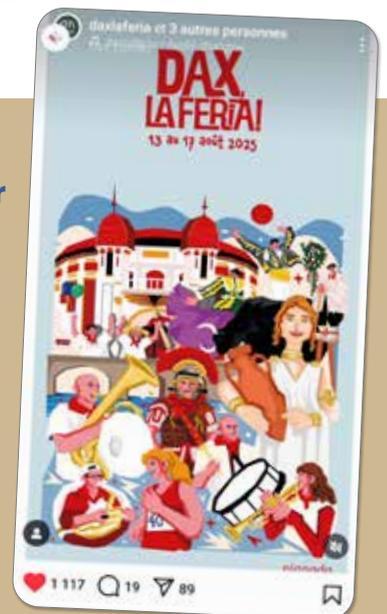
Nouvelle exposition au musée de Borda

La nouvelle exposition temporaire du Musée de Borda : "Collections depuis 1807, il était une fois... le musée de Borda" a été inaugurée. 400 échantillons des collections, parmi les plus emblématiques, sont présentés au fil d'un parcours chronologique et thématique. Exposition à découvrir du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Vous avez été près de 140 000 à liker, partager et commenter l'affiche Dax, la Feria! 2025
Suivez le nouveau compte officiel Dax, la Feria ! sur Instagram pour ne rien rater.



Vous pouvez également nous retrouver sur LinkedIn, sur Youtube et sur Instagram.



N'hésitez pas à partager vos photos avec le **#icicestdax**, elles pourront ainsi être choisies pour paraître dans un prochain numéro de Dax magazine.



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

.....
Neuf et rénovation en traditionnel
Maison ossature bois
Bardage - Isolation
Entretien et Nettoyage de toiture
Parquet - Terrasse
.....

05 58 74 15 94

charpentier-tastet-dax.fr

**PLANCHA
TONIO**

Concepteur et fabricant
Leader français de la plancha inox

www.plancha-tonio.com

TSMF
Fabricant

www.tsmf-france.com

Mobilier urbain et design
Portails - Automatisme
Serrurerie - Métallerie
Découpe laser

Horaires d'ouverture de la boutique :
Lundi au vendredi 9H à 12H et 13H30 à 17H
54, route de Sort - 40180 Narrosse

Mon Accompagnateur Rénov' Urbanis

Un projet de rénovation
énergétique d'ampleur ?

Audit énergétique, travaux
d'isolation, systèmes de chauffage,
fenêtres, ventilation, mobilisation
des subventions...

On vous accompagne à chaque
étape de votre projet.

Contactez nous :

05 59 27 00 27

amoprivepau@urbanis.fr
ou rdv sur urbanis.fr



Urbanis, au service de
l'intérêt général et
du confort de votre
logement depuis
plus de 45 ans.

LA CLINIQUE JEAN LE BON À VOS CÔTÉS !

+ 50 ans d'expertise chirurgicale

Proximité et confort

40 Médecins et Chirurgiens

13 spécialités

Chirurgie - Médecine - Hôpital de jour

35 rue Jean Le Bon DAX

05 36 28 80 80

@cliniquejeanlebon



Ramsay Santé
Clinique Jean Le Bon

PAIN D'ICI

Le goût au naturel



© Clément Garby

Pour sa quatrième boulangerie de pains à l'ancienne au levain naturel ouverte après Castets (2017), Léon (2021) et Saint-Julien-en-Born (2023), Stéphane Chauvard a choisi la rue Saint-Vincent à Dax, près des Halles, entouré d'autres commerces gourmands (jambon ibérique, chocolats...). « J'ai eu des demandes de clients et notamment de commerçants de la rue qui me disaient que j'avais une place intéressante ici. Je me suis promené et j'ai compris que l'hypercentre de Dax se redynamisait, entre métiers de bouche et commerçants historiques de qualité », confie le néo-boulangier, originaire des Yvelines. Pour lui, les travaux ne sont pas un problème, au contraire : « Je connais le bénéfice derrière ! A Léon, il y a eu des travaux en centre-ville, on a gagné de grands trottoirs, du confort de travail et ensuite du chiffre d'affaires ! »

Stéphane Chauvard est arrivé dans les Landes à la faveur d'un stage de direction un été au VVF des Estagnots à Seignosse où il avait déjà découvert le surf un peu plus tôt. Il choisit alors d'abandonner son école de commerce, l'European Business School à Paris, pour devenir animateur sportif à Vielle-Saint-Girons et faire les saisons. Le goût du voyage l'amène à Madagascar où il développe des projets de commerce équitable. Suite au coup d'État de 2009, il rentre en France en famille... dans les Landes. Le hasard lui fait rencontrer un boulanger de Herm, fabricant de pain au levain. Le voilà redevenu apprenti. C'est à Castets qu'il ouvre son premier atelier dans 20 m². Aujourd'hui à l'étroit, il doit y commencer cet été les travaux de son futur fournil de 400 m² où il développera pâtisserie et petite restauration pour tous ses points de vente. Avec l'idée d'aller plus vers la restauration scolaire pour éduquer les enfants au goût.

📍 **Pain d'ici**, 28 rue Saint-Vincent. Ouvert le mardi, mercredi et vendredi 8h30-13h et 15h15-18h, et uniquement le matin le jeudi et samedi.

Concours des meilleurs baguettes et croissants des Landes

Les sélections départementales de la meilleure baguette de tradition et du meilleur croissant au beurre, en vue du concours national, se sont tenues le 7 mars dernier aux halles de Dax, vitrines des savoir-faire artisanaux, produits locaux et circuits courts.

Organisées par la Fédération départementale des Landes de la boulangerie, ces sélections ont réuni plus de 35 candidats qui ont concouru dans 4 catégories : la meilleure baguette de tradition catégorie ouvrier-employeur et catégorie apprenti et le meilleur croissant au beurre catégorie ouvrier-employeur et catégorie apprenti. Les critères de jugement pour les baguettes étaient l'allure générale, la croûte, la texture de la mie, l'arôme, le goût et la mâche.

Venus de tout le département, les lauréats sont boulangers à Saint-Vincent-de-Tyrosse, Pissos, Pouillon, Saint-Paul-lès-Dax, Josse...

À l'issue du concours, les baguettes et croissants étaient mis à disposition du public pour une dégustation.



© Service communication de la Ville de Dax

PROPRETÉ

La brigade de l'environnement

La propreté des espaces publics est une priorité.



© Clément Garby

Créée en avril 2021 au sein de la Police municipale, la brigade de l'environnement a pour mission la prévention et la lutte contre les actes d'incivisme qui portent atteinte à la salubrité publique et au cadre de vie des habitants. En intervenant sur le terrain, les agents contribuent à garantir un environnement plus sain et agréable pour tous. Bilan des actions réalisées en 2024...

La propreté des espaces publics est une priorité. L'an dernier, les agents de la Brigade de l'environnement ont effectué 816 interventions liées à l'insalubrité et aux infractions aux règles de propreté publique. Les dépôts sauvages et les dépôts de déchets en dehors des collectes sont gérés par la Brigade qui intervient, en lien avec les services compétents, pour assurer le nettoyage et identifier les contrevenants via les dispositifs existants, notamment les caméras de vidéosurveillance. 121 cas de dépôts non conformes et 30 auteurs ont pu ainsi être identifiés,

dont 10 ont été verbalisés. 21 graffitis, représentant une surface totale de 40 m², ont également été retirés.

Une action de terrain au service des citoyens

En plus de la propreté, la brigade de l'environnement joue un rôle essentiel dans la gestion des nuisances susceptibles de dégrader la qualité de vie des habitants. Les haies, et toute végétation, débordant sur les trottoirs et les terrains mal entretenus peuvent nuire à l'accessibilité de l'espace public. Sur les 106 cas d'infraction relevés en 2024, tous ont été mis en conformité après l'intervention des agents. L'habitat dégradé fait également l'objet d'une surveillance afin de veiller au respect des normes d'hygiène : 16 cas relatifs à la salubrité et l'hygiène de locaux d'habitation ont ainsi été traités et rendus salubres par procédure administrative. Les agents agissent aussi sur les nuisances sonores et le non respect des règles d'urbanisme comme la hauteur des clôtures ou l'absence d'autorisation pour certains travaux effectués. De même, l'affichage sauvage, les chaussées endommagées et le mobilier urbain détérioré sont régulièrement contrôlés : 317 constatations ont été effectuées et ont été suivies de mise en conformité. Enfin, la présence de nuisibles

constituent une préoccupation constante et 44 interventions ont été réalisées afin de lutter contre la prolifération des rats, des souris, des frelons asiatiques et des moustiques tigres. Des campagnes de sensibilisation concernant les pigeons sont régulièrement organisées car leur prolifération peut entraîner des problèmes de propreté et de santé publique.

✚ *Brigade de l'environnement : 05 58 56 85 02, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.*

LES INTERVENTIONS EN CHIFFRES

52 %

sont liées à la surveillance du domaine public et du Code de l'environnement

23 %

concernent les troubles de voisinage

19 %

ont trait à la gestion des dépôts sauvages et des déchets

6 %

relèvent de la lutte contre la prolifération des nuisibles

PAROLE D'ÉLU

Guillaume LAUSSU
Adjoint au Maire
chargé de la
sécurité et de
l'accessibilité



© Clément Garby

« Avec cette brigade, nous protégeons le cadre de vie des Dacquois ».

BERGES ÉPHÉMÈRES

L'été s'installe sur les berges de l'Adour



© Clément Garby

Du 28 juin au 10 août, la Ville de Dax propose aux Dacquois et à tous ceux qui cherchent un coin de fraîcheur, de détente et d'animation, un espace dédié sur les berges de l'Adour.

Sur cette étendue naturelle le long du fleuve, chaises longues, tables de pique-nique, parasols, plateau sportif, club enfants, appareils de fitness seront mis à disposition des visiteurs chaque jour du 28 juin au 3 août de 10h à 20h. Cette année, la zone de détente sera prolongée jusqu'au 10 août pour attendre sereinement les fêtes de Dax.

Pendant cinq semaines, un riche programme d'animations gratuites sera également proposé du lundi au dimanche avec le concours de partenaires locaux : culture, jeux, sports et détente, sciences et archéologie, solidarité, prévention, gymnastique artistique, danse, parcours bien-être, pétanque, bac à sable, tennis de table, baby-foot, multisports, environnement... Des food truck présents sur site permettront aussi de se restaurer et se désaltérer.

Des nouveautés

Pour l'édition 2025, plusieurs nouveautés seront à noter : la réalisation de petites fresques artistiques sur le sol par les élèves de l'école municipale d'arts plastiques ; une exposition de véhicules les dimanches à 16h ; l'organisation d'un marché Troc Tout le 9 juillet auquel le public pourra participer en réservant un stand gratuit, et d'un loto géant en plein air le 3 août ; une réalisation de boîtes à lire pour le nouvel espace lecture en collaboration avec les résidents de l'APF et de l'ADAPEI ; la création de mini soirées ludothèques proposées tous les mardis de 18h à 20h et de soirées à thème « découverte de style de danses » qui seront suivies du bal des années 80 tous les vendredis ; enfin une collecte de bouchons et couvercles avec l'association des Bouchons d'amour permettra de participer à l'acquisition de matériel d'aide au déplacement handicap.

✦ Programme détaillé sur dax.fr et sur l'application « Dax et moi ».

PAROLE D'ÉLUE

Martine DEDIEU
Adjointe au Maire
chargée
de la culture
et de l'animation



© Clément Garby

« La ville de Dax propose de nombreuses animations pour passer un été de détente le long de l'Adour ».



4^{es} Rencontres botaniques

Les 21 et 22 juin se tiendront au parc du Sarrat les 4^{es} rencontres botaniques. Tout au long du week-end, on y retrouvera des stands associatifs sur des thématiques comme la sauvegarde de variétés anciennes, les techniques de maraîchage respectueuses de l'environnement..., mais aussi des expositions (la flore urbaine, tout savoir sur les moustiques...) et des animations diverses (fresque de la biodiversité, musique des plantes...). Des visites guidées gratuites du jardin potager et de la maison de René Guichemerre seront aussi proposées, ainsi que des espaces de vente de plantes diverses, livres et miel. Tout au long des deux jours le food truck « The Munchies » proposera café, boissons et une restauration sucrée, salée.

✦ 21 et 22 juin de 10h à 18h au parc du Sarrat, 2 rue du Sel Gemme. Gratuit.
Programme complet sur dax.fr et sur l'application « Dax et moi ».

20 au 24 mai

À la découverte des jeunes talents



Le festival Les Artistiques revient du 20 au 24 mai prochain. Les jeunes talents du conservatoire municipale et de l'école d'arts plastiques s'exprimeront sur le thème de « l'art en suspense ».

Pour leur 3e édition, le festival Les Artistiques célèbre les jeunes talents du conservatoire municipale de musique et de danse et de l'école municipale d'arts plastiques. Cette année le thème sera « l'art en suspense ». « Cet événement unique met en lumière la créativité et le savoir-faire artistique de notre territoire à travers une exposition de travaux d'infographie et cinq concerts exceptionnels », explique Martine Dedieu adjointe déléguée à la culture. Du 19 au 24 mai, on assistera à des performances musicales vibrantes et inspirantes au cours desquelles les musiciens en herbe démontreront leur virtuosité et leur passion. De même, les créations visuelles des élèves de l'école d'arts plastiques allieront technique et imagination. Une belle occasion de découvrir et d'encourager les talents locaux et de soutenir cette jeune génération d'artistes.

Demandez le programme

Mardi 20 mai / 20h30 - Atrium

Soirée des Cordes : « L'enquête cordes »

Mercredi 21 mai / 20h30 - Atrium

Soirée chant : « Les Juniors mènent l'enquête avec John Chatterton »

Judi 22 mai / 20h30 - Atrium

Soirée des ensembles à vents, de cuivres et de percussions : « Série du jeudi soir »

Vendredi 23 mai / 20h30 - Atrium

Soirée jazz et danse : « Le crime du Jazz express »

Samedi 24 mai / 20h30 - Atrium

à 15h30 : spectacle des classes éveil et initiation

à 20h30 soirée de clôture : « Enquête musicale avec Louis de Funès ».

Jusqu'au 1^{er} juin

Palmeraie devant le Splendid Hôtel

Exposition urbaine des ateliers infographie de l'école municipale d'arts plastiques, sur le thème « arts et spectacles » (destruction d'instruments de musique, inspiration d'après différentes campagnes publicitaires de spectacles, concerts et festivals musicaux).

📍 **Concerts payants**

Tarifs : 6€ + 1€ de frais de gestion

Billetterie : Office de Tourisme

05 58 56 86 86

Vendredis 6, 13, 20 et 27 juin

Sonates champêtres

Pour la 4^e année, les 4 vendredis soirs de juin seront musicaux dans l'écrin de verdure du parc du Sarrat. Au programme de cette édition :

» **6 juin** : Quatuor Cordial (ensemble de cors), « l'appel des cors » pour découvrir le son de la conque, du cor des Alpes, de la trompe de chasse et écouter les grands airs de Telemann, Bach, Haendel, Rossini, Bizet et Wagner.

» **13 juin** : les élèves de musique de chambre du conservatoire avec leur professeur Jean-Pierre Labaste joueront en configuration duo, trio, quatuor et quintet.

» **20 juin** : concert cordes avec le professeur du conservatoire Olivier Parrot. Une vingtaine de musiciens (violons, altos, violoncelles et contrebasses) animeront ce moment de musique traditionnelle, classique ou de film.

» **27 juin** : Biper Swing, groupe de jazz manouche. Composée de deux guitaristes, un clarinetiste et un contrebassiste/chanteur, cette formation rejoue les grands standards du swing français des années 30 à 50.

⊕ Parc du Sarrat - 20h. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.



© Clément Garby

Samedi 17 mai

Printemps des cimetières

Pour la deuxième année, la Ville de Dax participe au « Printemps des cimetières ». Pour cette édition 2025, deux visites guidées et gratuites seront organisées le samedi 17 mai pour découvrir le patrimoine architectural et végétal de deux cimetières dacquois.

Au cimetière Saint-Pierre, 1 rue d'Aspremont, deux visites permettront de découvrir les monuments funéraires et les personnalités dacquoises qui y sont inhumées. Au cimetière du Haut Saint-Vincent, route de Tercis, deux visites auront pour thème la biodiversité dans les cimetières. L'apiculteur dacquois, installé à la Maison de la Barthe, installera quelques ruches d'abeilles douces sous les arbres du cimetière.

⊕ Cimetière Saint-Pierre et cimetière du Haut Saint-Vincent : visites guidées à 15h et à 16h30 (durée 1h par visite). Rendez-vous à l'entrée des deux cimetières. Gratuit.

à l'Atrium

Jeudi 15 mai / 20h30

Climax

Burlesque musical par la Compagnie Zygomatic (Nouvelle Aquitaine).

⊕ Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 22€



© Cie Zygomatic

aux arènes

Samedi 14 juin / 21h30

La Nèhe fait son cabaret

Un spectacle qui transporte dans un univers de strass, plumes et féeries, à l'image des célèbres cabarets parisiens, avec une troupe de danseuses professionnelles accompagnée par l'Harmonie La Nèhe.

⊕ Plein tarif : 17€

Tarif réduit : 5€ pour les enfants de 5 à 12 ans

au musée

Samedi 17 mai / 18h à 00h

21^e Nuit européenne des musées

Visitez l'exposition ou explorez le site antique de la lueur d'une lampe à huile ou de votre téléphone... Surprise garantie.

⊕ Entrée libre et gratuite

Vendredi 30 mai / 18h

Afterwork

Rencontre conviviale avec Pierre Savin, historien, autour du voyage en Afrique de Millès-Lacroix en 1908.

⊕ À la Chapelle des Carmes.

Samedi 14 et dim. 15 juin

10h à 12h30 et 14h à 18h

16^{es} Journées européennes de l'archéologie

Chapelle des Carmes et site antique ouverts - visites commentées. Samedi à 16h, conférence au musée rue des Carmes : « Les dernières

découvertes du boulevard Saint Pierre de Dax » avec Brahim M'Barek responsable d'opération chez Éveha.

⊕ Accès libre et gratuit

Mercredi 25 juin / 14h30

Mon herbier

Visite-atelier à la chapelle des Carmes et au parc du Sarrat avec le service espaces verts de la Ville de Dax.

⊕ Inscription au 05 58 74 12 91 ou sur museedeborda.fr.

Vendredi 27 juin / 18h

Afterwork

Rencontre conviviale avec Chantal Boone, docteur en histoire, autour de l'Herbier de Thore (18^e s.).

⊕ Au musée rue des Carmes - Accès libre et gratuit

Retrouvez toutes les infos du musée sur museedeborda.fr et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Retrouvez tout l'agenda sur
DAX.FR

Billetterie :

Office de Tourisme Dax et Saint-Paul-lès-Dax
05 58 56 86 86 ou sur dax.fr

La passerelle, lien entre le centre-ville et le Sablar, est inaugurée

3 août
2007

Les lignes obliques supportent et contiennent l'arc métallique de la passerelle.

Symbole du trait d'union qui relie le quartier du Sablar et le centre-ville historique de Dax, la passerelle piétonne aux allures élancées et qui enjambe le fleuve, était un des éléments du programme d'aménagement des berges de l'Adour.

Sous le soleil de cette belle journée du mois d'août 2007, des centaines de personnes se pressent pour fouler pour la première fois le nouvel espace public, qui s'étend du vieux pont jusqu'au casino et qui s'offre à eux. Jacques Forté, maire de Dax, ouvre la marche, suivi des élus, officiels et des Dacquoises et Dacquois présents. Ils remontent la promenade. L'ambiance est joyeuse. Sur la passerelle, Claude Lafitte, président de l'association des Tonneliers du quartier du Sablar et Jacques Forté se rejoignent pour former ce lien symbolique entre les deux rives du fleuve et le riche passé maritime et commercial de Dax.

Se servir du passé pour créer l'avenir

Pendant des siècles, Dax a constitué le point de jonction de deux zones géographiques d'économie différente séparées par l'Adour. Sur ce lieu de passage, les Romains y édifièrent un pont, point médian de la route des Antonins entre Bordeaux, l'Aquitaine, la Gaule, Pampelune et l'Espagne. Cet axe routier a perduré et était rejoint à Dax par l'axe fluvial constitué par l'Adour. Le fleuve a été pendant des siècles le seul axe commercial et le pont de Dax le seul passage pour le traverser. Ce débouché commercial vers l'ouest avec l'Adour a généré l'existence d'un port bicéphale : le port de Marensin côté Sablar (bois de pin, résine, moutons...) et le port de la Chalosse coté cité (bois de chêne, vin, volailles, bétail...). Au 19^e siècle, Dax est même le plus grand marché de résineux en France. Mais cette activité s'effondre avec la seconde guerre mondiale et l'activité du port de Dax périclité et disparaît.

Les berges de l'Adour qui étaient autrefois un lieu de vie, de détente et de travail, ont été désertées au 20^e siècle par les habitants. Petit à petit, les Dacquois se sont détournés de cet espace naturel régulièrement à la merci des caprices du fleuve, pour en faire une zone de stationnement sans attrait.

Une passerelle longue de 170 mètres

L'aménagement des berges, bien plus qu'une simple passerelle entre deux rives, c'était le pari d'offrir aux Dacquois une vie autrement avec le fleuve et ses abords. Ce qui fait aujourd'hui partie de notre paysage quotidien a mis plusieurs

années avant de voir le jour. Cinq années ont été nécessaires pour mener à bien la conception du projet, la finalisation des montages financiers et administratifs. Les travaux ont démarré au début de l'année 2005 et se sont achevés à l'été 2007. Des travaux de grande ampleur, pilotés par l'architecte Bernard Bassez et les architectes co-traitants Maité Rumeau, Pierre Clavier et Laurence Beauvisage, pour un budget total de près de 12 millions d'euros.

Plusieurs éléments composent le projet. Tout d'abord, le balcon sur l'Adour long de 300 mètres, constitué de deux espaces, le deck en bois et le paseo en granit, relie la place Thiers au jardin de la Potinière. Cet espace public donne aux trois établissements thermaux qui le bordent un soubassement qu'ils n'avaient pas. Il recouvre aussi un lieu de stationnement de 250 places. A l'extrémité ouest du balcon, un escalier permet d'accéder au jardin de la Potinière, recomposé qui descend en strates ses parterres de pelouse vers l'Adour. L'élément phare de cet aménagement est la réalisation de la passerelle piétonne, lien direct entre le Sablar et le jardin de la Potinière. Long de 170 mètres, cet arc métallique très fin recouvert de bois franchit le fleuve. Certains mâts s'élèvent à une hauteur de 8 mètres. A l'aplomb des îlots de prairie, des courbes assurent un élargissement de la promenade sur le fleuve entre ciel et eau. Côté Sablar, création du belvédère, ponton suspendu en acier supportant une plate-forme en bois, qui s'appuie sur le quai de l'Adour.



© Archives Ville de Dax - Dr

L'activité portuaire sur les deux rives de l'Adour a été très dense pendant des siècles.



© Archives Ville de Dax - Dr

La maquette de la passerelle réalisée par le cabinet d'architecte Bernard Bassez.



© Archives Ville de Dax - Dr

En mars 2007, la dernière pièce métallique de la passerelle est posée permettant aux deux côtés de se rejoindre.

Taxi de Vie, pour des soirées sans souci



Le 28 mars, l'association Clubs Service de Dax a remis à Taxi de Vie et au Centre Communal d'Action Sociale un minibus acheté grâce à la location des coussins dans les arènes pendant la Temporada.

© Clément Garby

Le service porté par l'association des clubs service de Dax (Lions, Rotary, Kiwanis et Inner Wheel) depuis 2013 avec des taxis professionnels, était en sommeil depuis l'an dernier. Il est relancé dès ce printemps.

« L'objectif est de lutter contre les comportements addictifs au volant (alcool et stupéfiants) qui font que derrière, la personne n'est pas en mesure de conduire. Taxi de Vie est là pour ramener le chauffeur et les passagers chez eux », relève José Prosper des Kiwanis.

Appel aux bénévoles

Pour ce faire, l'association a fait don d'un véhicule 9 places (15 000 €) au CCAS de Dax qui l'utilisera la semaine pour les crèches municipales. Le week-end,

grâce à une convention entre les deux parties, le minibus servira à Taxi de Vie. Nouveauté du dispositif, ce sont des chauffeurs bénévoles, en binôme, qui œuvreront, à partir de fin mai, tous les vendredis et samedis (hors feria), de minuit à 4 heures du matin vers toutes les communes du Grand Dax, au départ de trois stations dacquoises : en face de la mairie, à St Pierre et à la Poste. Un service sans réservation possible à l'avance pour ne pas favoriser l'alcool.

Taxi de Vie est à la recherche de nouveaux bénévoles. « Si une association met à disposition certains de ses membres, les recettes encaissées ces nuits-là, iront au profit de l'association en question », met en avant José Prosper. La course est gratuite mais les dons libres sont fortement encouragés pour les clients éméchés. En comptant sur leur générosité.

✚ Taxi de Vie : 07 89 40 40 40.

Dax bonne élève sur l'égalité femmes/hommes

Le rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Dax a été présenté en février en conseil municipal. Au sein des services municipaux (hors CCAS), les femmes représentent 52 % des effectifs et 48 % pour les hommes. Le nombre de femmes est plus important que le nombre d'hommes en catégorie A (cadres), ainsi que dans les emplois de direction et de responsables de services. Les femmes sont aussi plus représentées dans l'encadrement intermédiaire. D'autre part, depuis 2024 les communes doivent publier un index égalité professionnelle, destiné à mesurer notamment les écarts de rémunération. Autour d'un barème de 100 points fondé sur 4 indicateurs (rémunération des fonctionnaires, rémunération des contractuels, taux de promotion de grade, représentation parmi les 10 agents ayant perçu les plus hautes rémunérations), chaque collectivité a pour objectif d'atteindre la note cible de 75/100. En 2023, la Ville a obtenu la note de 93/100.



Portes ouvertes à l'école d'arts plastiques

Installée dans ses nouveaux locaux depuis le début de l'année, l'école municipale d'arts plastiques organise le mercredi 11 juin une journée portes ouvertes pour permettre aux Dacquois de visiter les nouveaux locaux et de découvrir les enseignements dispensés. Des ateliers pratiques de 15 minutes seront ainsi proposés au public adultes le matin et aux enfants l'après-midi : linogravure paysage, dessin (goutte d'eau ou nature morte), digital painting.

⊕ Mercredi 11 juin de 10h à 12h (public adulte) et de 14h à 16h (public enfant).

Inscription via un formulaire sur dax.fr

Canicule : inscriptions sur le registre

Les inscriptions sont ouvertes auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Dax pour les personnes en situation de fragilité, les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, afin qu'elles puissent être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte en cas de canicule.

⊕ Inscription par téléphone, email ou courrier portant la mention « confidentiel » auprès du CCAS, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

CCAS, 6 rue de l'Hôpital - 05 58 90 46 46 - accueilccas@dax.fr



Inscriptions aux accueils de loisirs d'été

La Ville de Dax propose pour les vacances d'été trois accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 15 ans, du lundi 7 juillet au mardi 26 août 2025 inclus. Les enfants de 3 à 6 ans seront accueillis à l'école maternelle Robert Badinter ou à l'école maternelle Simone Veil (selon leur lieu de scolarisation), les 7-15 ans à l'accueil de loisirs de Boulogne.

Pour envoyer son enfant aux accueils de loisirs, l'inscription est obligatoire auprès de l'Amicale Laïque jusqu'au dimanche 8 juin dernier délai. Des réservations sont également à faire sur l'espace citoyens :

- du mercredi 28 mai au dimanche 15 juin pour une fréquentation du lundi 7 juillet au vendredi 1er août

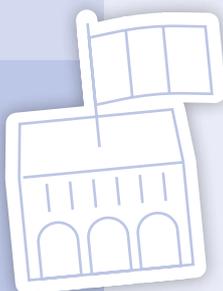
- du mardi 17 juin au dimanche 6 juillet pour une fréquentation du lundi 4 août au mardi 26 août.

⊕ Inscriptions par mail à mercredidax@yahoo.fr ou par courrier à l'Amicale Laïque Dacquoise, 1 impasse du Tuc d'Eauze, ou sur rendez-vous au 05 58 90 04 20.

⟨ État civil ⟩

ILS SE SONT MARIÉS

1^{er} février Nicolas SAINT-AVIT et Lucie LACASSAIN



NAISSANCES

5 février Isaïa RIVIERE

6 février Charlie DION

11 février Ali HAQUI

11 février Kinsley BOUQUET

17 février Maé LESTAGE

19 février Ibrahima GALENO CAMARA

22 février Islem ELMEGUENNI

15 mars Keyci CHOUAMENI TOUKO

20 mars Louis PRÊTRE

27 mars Nino ORLANDI

27 mars Nino MAUGUERET

31 mars Castille LEMAÎTRE

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

4^{ème} CHOC FINANCIER POUR LES FINANCES DES COMMUNES

► Après le coût qu'ont fait peser sur les finances de la Ville la crise du COVID, la crise énergétique, l'explosion des tarifs des assurances... voilà que la commune s'apprête à subir un 4^{ème} choc financier durant ce mandat, avec le désengagement annoncé par le Conseil départemental des Landes sur les aides aux communes.

C'est ainsi qu'en 2025, la majorité départementale a décidé de baisser l'enveloppe en faveur des investissements municipaux de 400 000€. A cela, s'ajoute le fait qu'elle ait décidé de réduire les aides aux communes pour les travaux dans les écoles maternelles et primaires de 70 000€, les aides à la construction et à la rénovation des équipements sportifs communaux de 160 000€, les subventions pour la restauration du patrimoine protégé communal de 60 000€... Quant aux aides au fonctionnement des crèches, elles seront totalement supprimées alors même que de plus en plus de familles ont besoin de solutions de gardes... tout comme seront supprimées les aides au fonctionnement des centres de loisirs alors même que de nombreuses demandes affluent, notamment de la part de familles résidant sur les petites communes du Grand Dax qui ne disposent pas de ce type d'équipement chez elles. Toutes les communes landaises vont être impactées par ces décisions. Ce désengagement est d'autant plus incompréhensible qu'en 2025 le Département verra ses recettes augmenter de 15 millions d'euros !

► La politique responsable engagée à l'échelon communal depuis 2020 va cependant permettre de préserver les Dacquois : en 2025, il n'y aura ni hausse des taux d'imposition communaux, ni diminution des services proposés à la population.

► L'opposition municipale a à nouveau critiqué la réalisation de travaux dans le centre-ville. Ne rien faire du tout, comme ils le proposent, reviendrait pourtant à aggraver le mal : ni les dacquois, ni les curistes, ni les touristiques, ne seraient encouragés à revenir dans des rues vétustes et sans attrait... Les municipalités qui se sont succédées entre 2008 et 2020 portent d'ailleurs une lourde responsabilité dans les difficultés du commerce local puisqu'elles ont laissé se dégrader les espaces publics sans y entreprendre le moindre travaux. Notre politique est toute autre : avec des rues entièrement neuves, végétalisées et mieux éclairées, nous faciliterons la tâche du commerce local sur le moyen terme !

► -10 %. C'est le chiffre de la baisse de la délinquance sur Dax en 2024, communiqué par le commissaire de police au maire de Dax. Une évolution dans le bon sens mais qui nécessite d'être poursuivie.

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

LA VÉRITÉ SI JE MENS

Lors du dernier Conseil Municipal, alors que nous faisons part de notre plus vive inquiétude quant aux chiffres catastrophiques de la fréquentation thermale et aux difficultés interminables auxquelles se heurtent les commerçants du centre ville, les adjoints concernés n'ont rien trouvé de mieux, en essayant de nous ridiculiser dans leurs propos et dans leur ton, que contester ces chiffres, quand ils ne se dédouanaient pas sur le dos des commerçants ou des établissements thermaux.

Petit rappel des faits : Concernant le commerce, l'adjoint concerné se retranche derrière les flux enregistrés par une application qui déclare en moyenne 1 300 000 passages mensuels en cœur de ville, ce qui correspond à 95 000 personnes environ nous confirmait-il, soit 3 200 par jour à peu près. Si on enlève les personnes obligées de venir en centre ville (salariés et usagers de la Mairie, salariés des commerçants et entreprises, parents d'élèves, rendez vous professionnels etc...) cela représente en fait très très peu de « promeneurs », de « chalands ». La promenade, parlons en justement. Savez vous que le « lèche vitrines » est la motivation numéro un de l'achat en commerce. Les gens se promènent, regardent les vitrines, repèrent un intérêt et entrent en boutique ou reviennent plus tard. Et bien après 3 ans de travaux « en continu », nous affirmons que cette promenade n'existe plus en centre ville, les gens ont pris d'autres habitudes, se promènent « ailleurs ». Les commerces ferment les uns après les autres et, quand

nous aurons des rues toutes neuves, chalands et commerçants mettront des années à revenir ! S'ils reviennent... Pour l'adjoint au commerce il y a des « commerçants qui vont de l'avant et d'autres qui sont plus attentistes », ils apprécieront.

Concernant le thermalisme, alors là on touche le fond. Ici pas de « ressenti » pas « d'impression de baisse », non, des chiffres, factuels, vérifiés et vérifiables, qui viennent du CNETH soit des établissements thermaux eux-mêmes. Dax a perdu environ 12 500 curistes depuis 2019, quand Balaruc (devenue la 1^{ère} ville thermale) est revenue à son niveau d'avant Covid. Quand les autres sont revenus à niveau, Dax a perdu 27 %. Pire la fréquentation continue de baisser entre 2023 et 2024 (-3.5 % environ). Rien d'étonnant vu l'état du centre ville, les curistes se plaignant de l'état des rues en chantier mais également de la saleté de la ville et de l'insécurité grandissante. Quand on sait que 98 % des curistes sont satisfaits du soin de boue et que pour 70 %, cette boue est la principale raison de leur venue à Dax (chiffres donnés par l'adjointe concernée), si les curistes ne reviennent pas quand la base même des soins les satisfait totalement, c'est bien que notre ville a perdu toute son attractivité, CQFD !

Pour contester ces chiffres, l'adjointe se défend en disant qu'on a vendu « beaucoup plus de boue aux établissements thermaux »... nous on sait pourquoi, mais on va la laisser patauger, dans la boue.



MAISON

MAYAR

braséros haut de gamme



maison-mayar.com
DAX - Landes



EXPOSITION TEMPORAIRE



Il était une fois...
le musée de Borda

MUSEEDEBORDA.FR

